

ORGANISER les mini-volleyades



Crédits photo : J.-L. Falguières / SMOC Volley Ball . Mini-Volleyades 2015, Saint-Jean

PRÉAMBULE

Description

- ♦ 3 jours de compétition
- ♦ 24 équipes de M13M, 24 équipes de M13F, 23 officiels
- ♦ Des délégations de 9 personnes : 6 joueurs, 1 arbitre, 2 entraîneurs
- ♦ 23 officiels
- ♦ Au total 455 personnes

Les critères d'évaluation

1. Qualité hébergement
2. Qualité du plateau de jeu
3. Implication territoriales : comité, clubs, monde scolaire
4. Valorisation de l'événement

MON CLUB

1. Qualité de l'hébergement : ce que l'organisateur prend en charge

1.1. Délégations

- ♦ Composées de 9 personnes maximum : 6 joueurs(ses), 2 dirigeants et un arbitre jeune.
- ♦ Les éducateurs ne partagent pas la chambre des compétiteurs.
- ♦ Les arbitres sont logés avec les compétiteurs, et pris en charge par les délégations durant toute la compétition.

À noter que :

- ♦ Les frais inhérents aux dirigeants supplémentaires sont à la charge des comités participants.
- ♦ L'accès aux chambres doit être à la discrétion des équipes durant tout le séjour.

1.2. Officiels

- ♦ Le Président de la FFVolley ou son représentant, logé en chambre individuelle.
- ♦ 2 superviseurs de la CCO, logés en chambre individuelle.
- ♦ Le superviseur de la CCS, logé en chambre individuelle.
- ♦ 2 représentants de la DTN, logés en chambre individuelle.
- ♦ Le responsable de la CCA, logé en chambre individuelle

Soit un total de 7 personnes en chambre individuelle

1.2.1 Arbitres

En plus des arbitres de chaque délégation

- ♦ 16 superviseurs arbitres (1 par terrain) sont logés en chambre Twin.

MON CLUB

1.3. RESTAURATION

Prise en charge de l'ensemble des repas à partir du dîner de la veille de la compétition au déjeuner du dernier jour de la compétition.

Les repas doivent être en adéquation avec la pratique du sport intensif.

L'organisateur veille en outre, à fournir une quantité d'eau suffisante aux équipes pour toute la durée de la compétition sous forme de bouteille en plastique de 1L ou 0,5L.

L'organisateur devra prendre en compte les repas spécifiques qui seraient demandés par les délégations dans les délais d'un mois avant la compétition.

1.4. TRANSPORTS

L'organisateur assurera le transport des officiels, si nécessaire.

MON CLUB

2. Qualité du plateau de jeu

- ♦ La CCO préconise de mettre au maximum 2 terrains par gymnases, à moins que l'installation d'un 3ème terrain laisse un dégagement de 3 mètres autour de chaque terrain.
- ♦ 16 terrains réglementaires et cela pour toute la compétition. Ces terrains devront mesurer 7x14 m. Prévoir des séparations entre les terrains pour limiter la circulation des ballons.
- ♦ Chaque salle de compétition doit être équipée de vestiaires avec des douches et des sanitaires.

Prévoir :

- ♦ 2 chaises, 1 banc pour chaque équipe
- ♦ 1 table de marque avec 4 chaises
- ♦ 1 scorer manuel par terrain
- ♦ 1 podium d'arbitrage
- ♦ 1 toise, des serpillières (par salle)
- ♦ 10 ballons par terrain

Autres :

- ♦ 1 salle pour la réunion technique
- ♦ 1 salle de gestion de l'événement (logistique, superviseurs, etc.) avec connexion internet
- ♦ Gestion score live avec le logiciel Agonéo
- ♦ Assurer une boutique FFVolley dans la salle principale
- ♦ Deux protocoles (cérémonie d'ouverture et de clôture)

Les finales

- ♦ La salle des finales doit avoir des tribunes permettant l'accueil du public (1000 personnes)
- ♦ 1 podium (remise des récompenses des équipes)
- ♦ 1 sono + micro
- ♦ Dédier un espace dans la tribune pour les officiels

Nouveautés : Les deux finales auront lieu en même temps.

MON CLUB

3. Implication territoriales : comité, clubs, monde scolaire

Soutenue par les Conventions Nationales re-signées en 2016 et 2017, la CCO préconise un partenariat avec le "monde scolaire" local :

- les Fédérations Scolaires (UNSS, UGSEL..) via les responsables de district, de département ou d'académie.
- les professeurs d'EPS qui utilisent quotidiennement les installations sportives concernées par l'évènement.
- les Commissions Scolaires Comité et/ou Ligue quand elles existent ; le "réfèrent " Scolaire.
- la Commission "Volley Scolaire" fédérale et son réseau de professeurs à double casquette.

A minima le partenariat consiste à informer mais aussi à inviter voire associer, et faire participer aussi largement que possible le monde scolaire Local.

4. Valorisation de l'évènement

La CCO attend des projets qui sauront valoriser l'évènement.

Les incitatives hors cahiers des charges sont encouragées dans la mesure où elles constituent une plus-value pour l'évènement.

Le dynamisme, l'audace et l'originalité des dossiers seront autant d'atouts valorisants qui permettront de départager les candidats.

LA FFVOLLEY

La FFvolley participe

La FFvolley reversera à l'organisateur la totalité des engagements perçus par délégation présente.

La FFvolley versera les sommes correspondantes aux conditions financières à l'organisateur au titre des frais d'organisation sur présentation de justificatifs.

Les conditions financières :

La FFvolley perçoit les engagements des équipes participantes 900€/équipe.

Elle participe à la prise en charge des hébergements et restauration des compétiteurs et officiels à concurrence de 47€ par jour et par personne sur présentation de justificatifs.

Elle fournit :

- ◆ Produits boutique
- ◆ La formule sportive
- ◆ Les supports visuels et décorum
- ◆ Le cadre du « bulletin de compétition »
- ◆ Les codes d'accès au logiciel Agoneo de live scoring
- ◆ Les récompenses
- ◆ Les ballons pour la compétition (conservés à l'issue par le club)
- ◆ Les feuilles de matchs
- ◆ Les fiches de rotation

Les nouveautés

L'organisateur signe une convention avec la FFvolley une fois la désignation officielle effectuée.

LES DÉLÉGATIONS PARTICIPANTES

A la charges des délégations :

- ♦ Les frais pour les cadres supplémentaires.
- ♦ Disposer de 2 jeux de maillots réglementaires et numérotés.
- ♦ Disposer d'une tenue uniforme maillot, short, survêtement pour les cérémonie d'ouverture et de clôture (coach inclus).
- ♦ Assurer leur autonomie de déplacement sur toute la compétition.
- ♦ Informer 1 mois à l'avance l'organisateur de contrainte alimentaire particulière.

RÉTRO PLANNING

- ◆ Date limite du dépôt des candidatures : 15 janvier 2018 à 12h00
- ◆ Attribution : **31 janvier 2018**
- ◆ Contact pour le dépôt de dossier :



Johan SOUMY
Secrétaire administratif

T.+33 (0)1 58 42 22 42
jsoumy.cco@ffvb.org
17 Rue Georges Clemenceau
94607 Choisy le Roi cedex

www.ffvolley.org

